



À QUAND UN MANAGEMENT À VISAGE HUMAIN ?

**DECLARATION LIMINAIRE FO AU CSE CENTRAL,
DEVANT LA PRESIDENTE DE FRANCE●TV,
DELPINE ERNOTTE CUNCI.**

Pour débiter notre propos, nous souhaitons commencer par évoquer une initiative qui, depuis cet été, a impacté la totalité des presque 9000 salariés de france●tv : le déploiement d'Office 365. Cette modification sans précédent, d'un outil de travail commun, s'est faite presque du jour au lendemain, sans la moindre information ni consultation préalable des CSE.

Aujourd'hui, nous constatons que **TEAMS NOUS ACCOMPAGNE** partout, quelle que soit l'heure, et pourrait aussi nous mettre à contribution en dehors de notre temps de travail.

Certes, la pandémie oblige à une réduction de la présence sur les sites de france●tv. Mais la direction envisage désormais de demander aux salariés de déclarer leurs prévisions de présence sur site ou de télétravail ou d'absence et, si besoin, de prendre connaissance des présences ou absences de leurs collègues. C'est inadmissible !

Ce sont les services de planification - ils établissent les prévisionnels - et les chefs de services - ils décident de qui télétravaille ou pas - qui détiennent l'ensemble de ces informations et sont en mesure de dire qui et quand les salariés seront sur site. Pour Force Ouvrière, il est hors de question de demander aux salariés, qui ne sont pas en situation de travail, de renseigner ces informations le vendredi soir après 17h. Les salariés ont droit à la déconnexion.

Il a même été évoqué en CSSCT une éventuelle poursuite (*si toutefois il y a un commencement*) du dispositif, au-delà de la période Covid-19, afin de pouvoir compter les personnels présents sur un site, en cas d'incendie... La pandémie ne peut pas tout justifier !

Les outils en ligne, dont nous nous servons énormément et plus encore en ce moment, ne peuvent pas être la solution à tous les problèmes. Le CSE constate aujourd'hui, le peu de succès de **LA PLATEFORME RESPONSABILITE**, alors même qu'on aurait pu s'attendre à une augmentation des sollicitations en raison de la pandémie.

C'est encore plus problématique en Outre-mer où les salariés se sentent oubliés, rejetés : ils sont persuadés que ce n'est pas pour eux. La proximité humaine permet de se confier. Comment croire qu'on va être écouté quand il faut joindre une plateforme située à 10 000 km de là. "*Responsabilité vous rappelle*" Est-ce une réponse responsable ? Le CSE avait rendu un avis négatif sur le remplacement du service des assistantes sociales par une plateforme numérique. Nos craintes étaient fondées.

Que penser encore de la suppression sans discussion d'un service de la rédaction et de la fin brutale de la collaboration avec les **ILLUSTRATEURS SONORES** dans les conditions que l'on sait, à quelques jours des fêtes de Noël ? Là aussi, le recours à des plateformes numériques, pour des raisons d'économie et de réduction des effectifs, est privilégié à l'expertise humaine. La recherche des bandes son par les monteurs ou les rédacteurs, sur le temps court dévolu au montage ne fera que retarder la livraison des sujets.

Ou bien alors, il faudra se passer de musique. La méthode est indigne de france●tv. Le sujet en réflexion depuis 2018 aurait d'abord dû être débattu en instances, puis des formations mises en œuvre pour les monteuses, AVANT de toucher au service des illustrateurs sonores. **Force Ouvrière** demande le retour des illustrateurs sonores et nous les soutiendrons dans leurs revendications, jusqu'au bout.

La **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES** se réorganise, fusionne les directions RH du siège, du réseau France 3 et des outre-mer, et absorbe la direction de la Qualité de Vie au travail (DSQVT). Les personnels concernés devront-ils postuler, y compris sur leurs propres postes, comme ce fut le cas à la direction de la communication?

Les salariés sont au cœur du dispositif, nous dit-on de la future DRH qui s'en éloigne toujours plus. Les salariés de france●tv s'y retrouveront-ils, alors que, dans certains secteurs de l'entreprise (et notamment au Siège), ils ne savent pas toujours qui est leur interlocuteur RRH, IRH, DRH ? Saura-t-on enfin qui fait quoi dans cette DRH ?

Partout l'entreprise se réorganise, à un rythme effréné : tout est en permanence chamboulé. **Force Ouvrière** vous alerte sur les conséquences lourdes sur les personnels et des risques psychosociaux qui s'accroissent. Les réorganisations sont présentées comme des avancées technologiques ou sociales pour les salariés, à l'exemple des ateliers de réflexion du CDE où ils ne se sentent pas écoutés.

Le management est irrespectueux des salariés au forfait jour, au Siège, qui se voient spoliés de leurs repos compensateurs par une planification abusive et inégalitaire à l'édition. Pourquoi des salariés appartenant à la même famille de métiers ne sont pas traités de la même façon ?

L'obligation de postuler pour des CDI déjà en poste est scandaleuse. La suppression d'un service sans préavis, plus encore...

Le management brutal et déshumanisé est toxique et pose plus de problèmes qu'il n'en résout. Est-ce vraiment votre projet d'entreprise agile, intelligente et innovante Madame la présidente ? **FO** vous le demande : À QUAND UN MANAGEMENT À VISAGE HUMAIN ?

Paris, le 10 décembre 2020